SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AOO)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AOO)

Nom de l'Autorité Contractante : Commune de Bohicon

OBJET : RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DU GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET PROTECTION DES BIENS ET IMMEUBLES DE LA MAIRIE DE BOHICON PAR ACCORD CADRE TRIENNAL A BON DE COMMANDE

BON A LANCER
DDCMP

Référence de l'AOO : S_DST_107355

AVIS N°:009 /MCB/SE/PRMP/SP-PRMP DU.25/04/25

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : appel d'offre ouvert national

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Bohicon (version 1) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 Mars 2025.

2. La Commune de Bohicon a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer ses services et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire charge du gardiennage, surveillance et protection des biens et immeubles de la mairie de Bohicon par accord cadre triennal a bon de commande.

3. La Commune de Bohicon, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs au recrutement d'un prestataire charge du gardiennage, surveillance et protection des biens et immeubles de la mairie de Bohicon par accord cadre triennal a bon de commande en lot unique. Il s'agit essentiellement de :

- assurer la garde, la surveillance et la protection des biens et installations, objets et personnes ;

- assurer la protection du site et des installations en cas d'incendie et de dégagement de fumée ;

- assurer la protection des voies d'accès ainsi que les personnes se trouvant dans le périmètre sous surveillance, contre toute menace et toute agression ;

- avertir et collaborer pleinement avec les forces de sécurité publique et les sapeurs-pompiers.

- rendre compte de ces activités à l'autorité contractante à travers un rapport écrit d'activités mensuelles et envoyer une copie à la PRMP dans la première quinzaine du mois suivant. Ladite

prestation est repartie en lot unique pour une durée d'exécution de trois (03) ans suivant l'accord-cadre à bon de commande.

Aucune variante n'est permise.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon, Monsieur Everson Denis AKHANGA ; Tél 01 97 943158 ; E-mail : akhangadenis1@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRMP sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; Tél 01 97 85 16 80 ; E-mail : akhangadenis1@gmail.com tous les jours ouvrables de 08h à 12 h 30 mn les matins et de 14 h à 17 h 30 heure locale(GMT +1) les soirs.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
DDCMP

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être spécialisé dans le domaine du gardiennage et de la sécurité des personnes et des biens, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique qui autorise l'exercice de l'activité de gardiennage et de surveillance des personnes et de biens en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- Avoir exécuté en tant que prestataire au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) ou de l'année en cours 2025 ; au moins deux (02) marchés de gardiennage et de surveillance des personnes et des biens, de montant au moins égal à **soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA HT chacun,** justifié par des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception assortis des contrats(page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples),

signés par les Autorités Contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé;

- ***Disposer d'un personnel ci-après*** :
  - Un (01) contrôleur, titulaire d'un diplôme de BEPC avec trois (03) années d'expérience globale en sécurité et deux (02) expériences en gardiennage des biens et personnes ;
  - Vingt-neuf (29) agents de sécurités, titulaire d'un diplôme de CEP avec trois (03) années d'expériences globales en sécurité et deux (02) expériences en gardiennage des biens et de personnes ;
- **Disposer des matériels suivants :**
  - Vingt-neuf (29) Tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
  - Vingt-neuf (29) Casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
  - Vingt-neuf (29) Sifflets pour donner alerte ;
  - Vingt-neuf (29) Matraque gourdins pour la défense ;
  - Vingt-neuf (29) Paires de chaussures rangers ;
  - Vingt-neuf (29) Lampes torches ;
  - Vingt-neuf (29) Paires de menottes ;
  - Vingt-neuf (29) Motos pour la liaison ;
  - Vingt-neuf (29) Gaz lacrymogène ;
  - Vingt-neuf (29) Menottes ;
  - Vingt-neuf (29) Machettes.

BON A LANCER
DDCMP

NB : Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (photocopie légalisée des factures d'achat, cartes grises) ou contrat de location ou promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

Exigences financières

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant égal à **quatre millions cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-quatre (4 191 644) FCFA HT,** justifiés par une attestation délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de gardiennage et de sécurisation de **quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA HT,** justifiés par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2.

b) Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence

BON A LANCER
DDCMP

Exigences techniques et expériences

- Être spécialisé dans le domaine du gardiennage et de la sécurité des personnes et des biens, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique qui autorise l'exercice de l'activité de gardiennage et de surveillance des personnes et de biens en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
- Disposer d'**un (01) personnel d'encadrement**, de niveau BAC au moins, et ayant participé à deux (02) marchés de gardiennage et la surveillance de personnes et des biens d'un montant au moins égal à **soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA HT chacun,** justifié par des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception assortis des contrats(page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les Autorités Contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer du personnel suivant :
  - Un (01) contrôleur, titulaire d'un diplôme de BEPC avec trois (03) années d'expérience globale en sécurité et deux (02) expériences en gardiennage des biens et personnes ;

- Vingt-neuf (29) agents de sécurités titulaire d'un diplôme de CEP avec trois (03) années d'expériences globales en sécurité et deux (02) expériences en gardiennage des biens et de personnes.

➢ **Disposer des matériels suivants :**

- Vingt-neuf (29) Tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- Vingt-neuf (29) Casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- Vingt-neuf (29) Sifflets pour donner alerte ;
- Vingt-neuf (29) Matraque gourdins pour la défense ;
- Vingt-neuf (29) Paires de chaussures rangers ;
- Vingt-neuf (29) Lampes torches ;
- Vingt-neuf (29) Paires de menottes ;
- Vingt-neuf (29) Motos pour la liaison ;
- Vingt-neuf (29) Gaz lacrymogène ;
- Vingt-neuf (29) Menottes ;
- Vingt-neuf (29) Machettes.

BON A LANCER
DDCMP

NB : Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (photocopie légalisée des factures d'achat, cartes grises) ou contrat de location ou promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

Exigences financières

➢ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant égal à **quatre millions cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-quatre (4 191 644) FCFA HT,** justifiés par une attestation délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

➢ Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels d'un montant de **quatre-vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent cinquante-deux (82 994 552) Francs CFA HT.**

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AOO)

- Les entreprises naissantes fourniront le bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'existences fourniront les états financiers de leurs années d'exercices.

BON A LANCER
DDCMP

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans maximums, non renouvelable avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en république du bénin. Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Commune de Bohicon, Bureau de la PRMP sis au premier étage du bâtiment du guichet unique à gauche à l'entrée de la mairie, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; **Tél. : 01 97 94 31 58** ; E-mail : akhangadenis1@gmail.com, à compter du 29 Avril **2025**, date de lancement. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Seuls les candidats ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Commune de Bohicon, Bureau de la PRMP sis au premier étage du bâtiment du guichet unique à gauche à l'entrée de la mairie, porte en face de la cage d'escalier du premier étage ; **Tél. : 01 97 94 31 58** ; E-mail : akhangadenis1@gmail.com,

au plus tard **le** ..21..Mai..... **2025 à 10 h 00 heure locale (GMT+1)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister er à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : salle de délibération du Conseil de Supervision de la mairie de Bohicon sise derrière le bloc administratif, le 21.....Mai.....**2025 à 10 h 30 mn, heure locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **sept cent cinquante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-seize (754 496) francs CFA HT**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER
DDCMP

Bohicon, le 25../..04../2025

REPUBLIQUE DU BENIN * Personne Responsable des Marchés Publics * MAIRIE DE BOHICON

Everson Denis AKHANGA
La Personne responsable des marchés publics